

Les accidents domestiques

SP / 04.13

La première cause de mortalité chez les jeunes enfants est due aux accidents domestiques. Tous les jours, **2 000 enfants** de moins de 6 ans sont victimes d'accident de la vie courante. Certaines victimes gardent des séquelles qui sont souvent à l'origine de handicaps sérieux. L'intérieur de la maison représente le lieu principal d'accident pour cette tranche d'âge (80%). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : *un accident est défini comme un événement indépendant de la volonté humaine, provoqué par une force extérieure agissant rapidement et qui se manifeste par un dommage corporel.*

Seules la pédagogie et la surveillance peuvent limiter les accidents domestiques. Un enfant comprend difficilement les dangers. Il est important de lui répéter régulièrement les risques (lui expliquer la chaleur du four, de la cheminée, des dangers des produits toxiques...). Dès que l'enfant commence à se déplacer, il découvre le monde principalement par voie orale, le risque d'intoxication et d'inhalation de corps étrangers est réel. Pour information, la maturation de la déglutition n'est acquise qu'après 6 ans.

Les différents lieux à risque :

- ❖ **La Chambre** => Pas de lits superposés avant 6 ans, **le couchage sur le dos est obligatoire**, le matelas doit être ferme, pas de tour de lit, ni de drap ou couverture, il faut que la turbulette soit à la taille de l'enfant, visage découvert, le bébé ne doit pas pouvoir passer sa tête à travers les barreaux, aucun jeux, ni oreiller dans le lit, ne pas donner de biberon à l'enfant dans son lit, la température de la pièce doit être de max 19°, les meubles non fixés au mur peuvent être un danger, il faut vérifier régulièrement l'état des jeux, attention aux petites pièces, **ne jamais laisser seul un enfant sur la table à langer.**
- ❖ **La salle de bain** => Pas d'appareil électrique au bord de l'eau (comme un sèche cheveux, un radiateur électrique portable, par exemple), utiliser un tapis de douche anti dérapant pour éviter de glisser, **ne jamais laisser seul un enfant dans une baignoire, ou dans une piscine** (un enfant peut se noyer avec un fond d'eau) **laisser sonner le téléphone**, toujours vérifier la température du bain (entre 35° et 37°, température de la pièce : 22°) avant d'y glisser l'enfant, tous les produits de toilettes, objets tranchants doivent être en hauteur, les médicaments doivent être rangés dans une armoire fermée à clé (pour rappel : **ne jamais présenter un médicament comme un bonbon**).

- ❖ **La cuisine** => Ne laisser aucun produit domestique à hauteur d'enfant, attention aux risques de brûlure alimentaire due aux micro-ondes (biberons et purées étant les principales brûlures), attention aux inhalations des petits aliments (exemple : les cacahouètes), ne pas mettre de produits toxiques dans des récipients alimentaires (Exemple : Ne pas mettre de Javel dans une bouteille !), utiliser des bouchons sécurité, attention à la porte du four, aux plaques de cuisson, tourner les manches de casserole, ne pas laisser de sacs plastiques à sa hauteur, **ne jamais laisser seul un enfant sur sa chaise haute et toujours veiller à ce qu'il soit bien attaché**, ne laisser jamais un récipient rempli d'un liquide ou d'un aliment chaud à hauteur d'enfant, veiller à ce que l'enfant ne puisse pas tirer sur la nappe, tout objet tranchant doit être rangé, utiliser des systèmes de blocage sur les placards bas.

- ❖ **Le séjour** => Ne jamais laisser seul un enfant sur le canapé, attention aux cordons de rideaux, attention aux meubles proche des fenêtres, ne pas laisser de bougies allumées, de briquet ou encore d'allumettes à la portée d'enfant, attention aux cheminée, poêle, radiateur...

- ❖ **Le garage** => Les outils de jardinage doivent être rangés, tout comme escabeau et échelle.

- ❖ **Le jardin** => Risque de brûlure à cause du barbecue, inhalation de cailloux ou de sable, protéger l'enfant du soleil, par un chapeau et de la crème solaire.

- ❖ **Autres** => Chaque pièce doit avoir des caches prise, ne pas laisser de rallonge électrique au sol, ne laisser jamais de fils électriques dénudés, **ne laisser jamais seul un enfant avec une fenêtre ouverte**, protéger les fenêtres et escaliers (attention aux risques de chute), n'utiliser le fer à repasser que si l'enfant est à la sieste (bien le ranger après utilisation), **ne pas fumer en présence d'un enfant**, attention aux claquements de portes, aux coins de meubles (mettre des protège coins), ne jamais laisser seul l'enfant avec un animal, même connu de lui (morsures),

- ❖ **La voiture** : **Ne jamais laisser seul un enfant dans une voiture**, bien l'attacher sur son siège auto avant de démarrer, toujours le faire descendre du côté du trottoir.

Les parents sont conscients des risques domestiques, mais ne savent pas toujours évaluer ces derniers par manque d'information ou encore par les illusions qu'ils se font sur les possibilités de leurs enfants La compétence des familles repose donc sur l'information par rapport aux facteurs de risques et la mise en place de protections.

Les reflexes en cas d'accident :

- En cas de brulure => Refroidir au moins, pendant 5 min sous un jet d'eau froide
- En cas d'ingestion d'un petit jeu (étouffement), vérifier s'il est possible de l'enlever, sinon, utiliser les claques dans le dos (cf formation 1ers secours)
- En cas d'ingestion d'aliments toxiques, centre anti poison : 01.40.05.48.48

Numéros utiles :

- Police : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Hôpital Melun : 01.64.71.60.00
- Hôpital Fontainebleau : 01.60.74.10.10